



HAL
open science

Ville, Architecture et Ambiances. Matières et esprit du lieu

Henry Torgue

► **To cite this version:**

Henry Torgue. Ville, Architecture et Ambiances. Matières et esprit du lieu. École d'Automne du GDR VISIBLE, de la SFA et de l'IRSTV, GDR VISIBLE, SFA, IRSTV, Ecole Centrale de Nantes, Oct 2013, Nantes, France. p. 1-14. hal-00993695

HAL Id: hal-00993695

<https://hal.science/hal-00993695>

Submitted on 21 Jan 2016

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

Ecole d'Automne, GDR Visible, SFA – Ecole Centrale Nantes

21 octobre 2013

Communication de Henry Torgue *

VILLE, ARCHITECTURE ET AMBIANCES

Matières et esprit du lieu

Avant-propos

N'étant pas architecte, je ne saurais revendiquer une quelconque légitimité à parler au nom de cette profession, de cet art ou de cette discipline. Mais animant une équipe de recherche au sein d'une école d'architecture, je suis, de fait, baigné par les débats qui irriguent et reformulent ses problématiques. Cette contribution est directement issue de cet « effet de contexte » et puise largement dans les réflexions échangées au sein des différentes instances de recherche des ENSA.

La semaine va être consacrée aux échanges entre ville et acoustique. En guise d'introduction, les organisateurs m'ont demandé de vous proposer un cadrage à partir de trois termes génériques : ville, architecture et ambiances. Voici donc quelques réflexions sur chacun d'entre eux, à partager.

* Henry TORGUE, sociologue, diplômé de sciences politiques et docteur en études urbaines, chercheur et compositeur. Directeur de l'Unité Mixte de Recherche "Ambiances Architecturales et Urbaines" (laboratoire CNRS-Ministère de la Culture/Direction de l'Architecture- Ecole Centrale de Nantes) qui regroupe le CRESSON à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Grenoble et le CERMA à l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Nantes.

Cf. les développements de cet article in : Torgue, H. *Le sonore, l'imaginaire et la ville. De la fabrique artistique aux ambiances urbaines*. Paris : L'Harmattan, 2012

1 – La ville et les échelles spatiales

« L'architecture est le grand livre de l'humanité » écrit Victor Hugo dans *Notre-Dame de Paris*, signifiant qu'avant l'avènement de l'imprimerie, c'est essentiellement par le construit que s'est mémorisée et transmise l'épopée humaine. Même si cette formule donne la part belle aux édifices de pierre au détriment des matériaux qui brûlent ou s'érodent rapidement, par-delà la durabilité du support matériel, cette pensée ouvre la réflexion : la ville, considérée comme site aménagé par et pour une agglomération d'êtres humains sédentarisés, n'est-elle pas la traduction concrète à la fois d'un existant social et d'une histoire ? Avant même de distinguer différents types de villes, d'entrer dans les logiques de construction ou les diversités culturelles, si l'on s'arrête un instant sur la ville générique, sur le principe fondateur de l'urbain, force est de constater que la ville syncrétise la matérialisation d'une société humaine pendant une séquence de son histoire.

Au présent, elle agence de multiples constructions et un pluriel d'acteurs. Elle répartit et hiérarchise ses quartiers et ses groupes sociaux. Elle engendre la politique pour assurer sa gouvernance. Elle protège, exploite, délaisse ou chasse ses habitants. Elle invente l'anonymat. Elle mixe l'élitaire et le vernaculaire.

Avec le temps, elle superpose ses strates. Elle fait le tri des pierres dans sa mémoire. Elle recycle ou sanctuarise les vestiges de son passé. Elle réhabilite, transforme, détourne le préexistant. Elle détruit certains quartiers pour se prolonger ou pour sélectionner ses habitants. Elle juxtapose les époques et les styles. Elle rejette souvent dans un premier temps ses créations d'avant-garde, avant de les élever au rang de patrimoine.

La ville, figure syncrétique et expression spécifiquement humaine de l'espace, apparaît alors comme l'écriture à la fois permanente et évolutive des forces et des formes passées et présentes, entremêlant des narrations en un récit commun ; non pas la ville comme territoire strictement géographique ou historique, mais comme représentation du collectif humain se matérialisant. La ville est par excellence l'espace humain fondamental.

La démarche d'appropriation et de transformation spatiale, propre aux pratiques architecturales, s'appuie sur un mode de lecture et d'analyse qui envisage l'espace selon

de multiples échelles, dont au moins trois fondamentales : l'édifice, la ville et le territoire.

L'édifice prend ici le sens d'élément singulier du construit. Il ne désigne pas seulement les bâtiments prestigieux mais aussi les constructions ordinaires. Souvent considérés comme le "plein" des villes, les édifices sont longtemps passés pour le noyau structurant de l'urbain architecturé. D'autres descripteurs comme les volumes intermédiaires, les axes de mobilité ou les ambiances vécues doivent avoir aussi leur place dans l'appréhension de la complexité et du fonctionnement de l'urbanité.

D'une part, l'architecture propose des transformations spatiales sur l'ensemble des échelles où se déploient les pratiques individuelles comme collectives et, d'autre part, sa maîtrise se mesure en retour à sa capacité à ajuster les angles d'observation et d'action au regard des finalités choisies.

Cette exigence donne toute sa place à la dimension historique et à la question du patrimoine envisagé non comme un héritage immuable mais comme l'appropriation active du passé par le présent. La pratique architecturale est sans cesse confrontée à ces dialogues, d'une part avec le site paysager, d'autre part avec le construit préexistant.

Ainsi, les échelles d'emboîtement des réalités territoriales jouent aussi bien dans le temps que dans l'espace. Le territoire est autant mémoire qu'actualité, vestiges plus ou moins enfouis qu'édification nouvelle. Ne pas tenir compte de ses strates successives conduit souvent à des impasses conflictuelles.

Au plan spatial, le contexte doit être approché selon différentes focales : celle de l'édifice lui-même comme projet et comme unité d'appréhension, celle de la ville ou du quartier, qui cadre le projet, l'irrigue et l'inscrit en réseau comme élément du puzzle urbain, et enfin, celle du territoire, qui le positionne dans un ensemble de pratiques et d'actions débordant l'espace physique en le reliant au politique et à l'imaginaire du "local".

On peut définir le local comme un "universel de proximité" qui particularise, adapte ou traduit à une échelle réduite (la région, l'agglomération, la commune, le groupe, le corps ou la vie quotidienne), les questions politiques, éthiques ou écologiques posées au plan international ou dans un cadre global.

C'est donc en tenant compte de l'emboîtement des échelles spatiales et temporelles que se déploie le projet architectural. Mais non seulement l'architecture est une maîtrise du construit, elle est aussi et en même temps une profession, un art et une discipline.

2 – L'architecture comme discipline

Avec la création en 2005 du doctorat en architecture, tous ceux qui la pratiquent, l'enseignent ou l'accompagnent de diverses manières, se sont retrouvés d'office devant une chance historique : être en position de contribuer à une définition de l'architecture en tant que discipline. De nombreuses approches la cernent comme pratique professionnelle ou comme geste artistique mais en tant que domaine du savoir - et selon un positionnement épistémologique à définir - le chemin est ouvert. C'est au fil du temps et des recherches effectives qu'une définition plus ou moins consensuelle émergera. Constatons pour l'immédiat que l'architecture est à la fois une discipline de l'action et un art. Elle produit des objets mais aussi des scénarios, des potentialités d'usages, de pratiques et de représentations.

L'architecture est à la fois l'acte de concevoir la forme d'un lieu et l'art d'en réaliser la matérialisation. Sa spécificité pourrait se condenser dans la notion d'"espace intentionnel", indiquant la rencontre entre l'intention humaine (en tant que projet, volonté, désir) et des matérialités. Aussi bien par la création que par la transformation de l'existant, le mouvement d'innovation qui traduit l'intention du projet caractérise l'architecture en incarnant la conjonction entre :

- une infrastructure physique
- des pratiques sociales diversifiées,
- des représentations mêlant sensations et images.

L'architecture est donc un **processus configurateur de territoire**, au sens où le territoire est de fait une "construction" impliquant des aspects juridiques et écologiques. En effet, parmi les multiples définitions de la notion de "territoire", deux acceptions émergent :

- La première désigne un espace délimité par un ensemble d'interactions ou de pratiques sociales, régies par un individu, un groupe, une autorité ou une juridiction. Elle met en lumière la conjonction entre un espace et une fonction.
- La seconde définit la zone marquée par un animal comme étant son espace naturel d'influence et de contrôle ; pour se nourrir et se reproduire.

Selon ces deux sens, juridique et écologique, l'architecture agit comme un processus configurateur de territoire.

En tant que discipline, l'architecture interroge donc la construction de l'espace comme un processus dynamique qui vise une transformation de l'environnement physique "naturel", afin de l'adapter aux besoins humains. L'espace architectural est ainsi l'instrument permettant de reconfigurer l'environnement, de le délimiter, de l'identifier.

L'architecture en tant que discipline recouvre donc l'ensemble des savoirs et pratiques qui visent explicitement à modifier l'environnement spatial, tant par la conception que par les usages. Cette thématique s'articule autour de trois termes : Espace, matières et société.

Espace

L'architecture fait de l'espace une entrée fondamentale dans l'analyse des morphologies physiques, des systèmes énergétiques, des pratiques sociales, des représentations et des identités individuelles et collectives. Comme elle est un lieu d'interdisciplinarité, elle considère ses objets non seulement dans leur durabilité mais également comme interagissant avec les mobilités et les réseaux. Les relations entre les lieux et les flux, fondatrices des territoires, sont au cœur de ses thématiques. Ainsi, la question de la qualité des espaces, dans leur configuration privée et publique, anime profondément la réflexion architecturale, de la conception des bâtiments à leur occupation sans oublier leur gestion. Il s'agit de répondre à la question : comment susciter des dynamiques socio-spatiales qui produisent des territoires valorisés et non des territoires défavorisés ?

Matières

Concernant les matières (grains, fibres, sons, lumières et odeurs, matériaux solides, liquides, gazeux...), l'architecture possède une forte tradition dans le champ de la réflexion constructive et de l'approche de la matérialité de l'édifice bâti.

Ce savoir technique s'accompagne d'une perspective culturelle et historique qui en fonde les références et les structures. L'histoire des manières de bâtir convoque autant la technologie que l'ethnologie et la géographie.

Enfin la matière est également interrogée dans sa dimension opératoire, dans l'acte de construire lui-même, à travers le processus qui lie conception et construction. L'architecture implique la réalisation et se mesure au concret, ce qui la met à la croisée du savoir, de l'art et de l'artisanat.

Société

Longtemps négligée par la théorie architecturale, la dimension de l'usage et des vécus de l'espace donne lieu aujourd'hui à de nombreuses perspectives de recherche qui utilisent diversement les approches des sciences humaines et sociales. L'architecture agit sur un territoire construit mais aussi vécu et imaginé.

Dans la dernière partie du XXe siècle, de nombreuses équipes de recherche à travers le monde ont développé des méthodologies du projet architectural ou urbain qui explorent les manières dont les usages sociaux et le vécu individuel et collectif reconfigurent le donné spatial et questionnent à nouveaux frais l'esthétique du cadre bâti et urbanisé.

Par exemple, et entre autres recherches, l'association du CERMA et du CRESSON au sein de la même UMR a permis de reprendre les hypothèses liées à la phénoménologie et de les appliquer au cadre de vie comme objet vécu, senti et perçu, dans une relation multisensorielle.

La notion d'ambiance est apparue la référence centrale pour qualifier les ressentis éprouvés par les occupants des espaces architecturaux et urbains (sensations et représentations). C'est pourquoi ce terme constitue le troisième temps de cette présentation.

3 – Les Ambiances : matières et esprit du lieu

Le mot *ambiance* trouve son origine dans *ambiens*, participe présent du verbe latin *ambire*, "aller autour"¹. Un "ambient" (puis *ambiant*) décrit d'abord un fluide, l'air qui

¹ Cf. Le Robert, dictionnaire historique de la langue française.

traverse, qui circule autour, avant de gagner au XIXe siècle le sens figuré sous la forme ambiance, "atmosphère matérielle et morale" (Villiers de L'Isle-Adam, 1885). C'est le cinéma qui en répand l'usage technique avec les "lumières d'ambiance". Puis le mot traduit l'anglais *mood* (1945-50), désignant l'atmosphère agréable d'une réunion. À partir des années 1980, l'ambiance entre dans le vocabulaire scientifique, comme référence centrale pour qualifier les ressentis éprouvés par les occupants des espaces architecturaux et urbains. Elle vient enrichir un triumvirat qui domine le champ sémantique des relations à l'espace : l'environnement, le milieu et le paysage qui définissent les rapports au monde en offrant trois façons respectives et complémentaires de le percevoir, de l'habiter ou de l'observer².

Dans une définition relative entre ces trois termes,

- L'environnement désigne l'ensemble des faits objectivables, mesurables et maîtrisables, c'est-à-dire la représentation que l'on se fait du monde dans une observation objectivante, analytique et gestionnaire.
- Le milieu désigne l'ensemble des relations fusionnelles, naturelles et vivantes qu'entretient un acteur social avec le monde ; il correspond à l'expression du monde à travers les pratiques, les usages ou les coutumes habitantes.
- Le paysage désigne l'ensemble des phénomènes qui permettent une appréciation sensible, esthétique et toujours distanciée du monde ; il caractérise une perception affective, émotive ou contemplative.

Longtemps cantonné à la "maîtrise des ambiances" dans les écoles d'architecture françaises, discipline d'enseignement qui croise approches thermique, acoustique et lumineuse avec les sciences de la construction, le champ thématique ambiantal a été confronté à la complexité des problèmes vécus dans l'espace urbain qui ont accéléré son déclouisonnement et son dialogue avec les sciences humaines. Ainsi s'est développé depuis une trentaine d'années, des recherches et toute une batterie de méthodes qui se sont fédérées autour de la notion d'ambiance.

² D'après Pascal Amphoux. Cf. notamment : Amphoux, P., *L'identité sonore des villes européennes. Guide méthodologique à l'usage des gestionnaires de la ville, des techniciens du son et des chercheurs en sciences sociales*, Grenoble, CRESSON, ENSAG, Lausanne, IREC, EPFL, 2 tomes, 1993

Cette notion révèle une distinction fondamentale de sens entre le singulier et le pluriel – entre « l’ambiance », expérience singulière, irréductible mais universelle du sentir, et « les ambiances », représentations au contraire plurielles, du coup réductrices mais mesurables, que chaque discipline, dans sa technicité propre, est amenée à définir pour maîtriser l’environnement. C’est la dimension paradoxale de l’ambiance : d’un côté, au pluriel, on peut représenter les ambiances comme quelque chose de mesurable, évaluable et qui relève de l’ordre de caractéristiques physiques ou sociales objectivables (les facteurs ambiants d’un marché, d’une gare, les sons de la nuit, les odeurs d’un port...), de l’autre, au singulier, on la présente comme quelque chose d’évidemment impalpable, immatériel et qui révèle "l’esprit du lieu". Dans le premier cas, les ambiances sont représentables. On pourrait même dire que pour le technicien, il n’y a d’ambiances que représentables (par des dessins, des photos, des enregistrements, des chiffres ou des concepts). Dans le second cas, l’ambiance ne saurait être représentée : elle n’existe que dans sa présentation, que dans le moment ou le mouvement de sa présentation, qui ne peut être saisi que de manière sensible. C’est "un espace-temps éprouvé par le sensible" selon la formule de Jean-Paul Thibaud³ - et qualifié.

Chaque espace peut donc faire l’objet d’au moins deux modes d’appréhension :

Le premier le mesure, en détaille les éléments, les caractères, en comptabilise les données, repère ses formes, leurs origines, leurs sens et leurs évolutions, recense les pratiques qu’il reçoit et les images qu’il engendre. Cette démarche analytique met en lumière le *topos* des anciens grecs, le lieu pluriel qui conjugue usages et matériaux, fonctions et rôles sociaux.

L’autre approche relève du ressenti, de l’incommensurable. Elle saisit l’esprit du lieu, cette atmosphère impalpable pourtant parfaitement éprouvée et souvent partagée qui identifie un moment, une atmosphère particulière, éphémère ou durable, qui marque le lieu d’une empreinte identitaire.

En reliant matières et esprit, il ne s’agit nullement de réanimer le vieux dualisme entre le corps et l’âme, qui a tant pesé sur les conceptions occidentales et largement contribué

³ Thibaud, Jean-Paul. La ville à l’épreuve des sens. in Coutard, Olivier ; Lévy, Jean-Pierre. *Écologies urbaines*, collection "Villes" aux éditions Economica – Anthropos, 2010, p. 206. Jean-Paul Thibaud développe les fondements théoriques de la notion dans son article : Petite archéologie de la notion d’ambiance. in : *Communications*, n°90 Les bruits de la ville. Paris : Le Seuil, 2012, pp 155-174

à idéologiser des problématiques en les coupant de l'observation directe des phénomènes. Le mot clé de ce sous titre est la conjonction *et*. L'ambiance se définit à la fois comme matérialité (configuration spatiale, agencements mobiliers et immobiliers, propositions sensorielles diverses...) et comme intériorité (ressenti personnel, sensations éprouvées, sentiment collectif...)⁴. Et son originalité réside précisément dans l'hybridité reliant les deux. L'agencement le plus incitatif ne peut devenir ambiance sans acteurs en train de le vivre - fût-ce par la mémoire - et le désir d'une ambiance particulière demeure lettre morte sans l'inscription projectuelle dans un lieu. L'ambiance opère pour un lieu, pour un temps, et pour une population donnée, le mixage entre matières et esprit, conférant une spiritualité aux pratiques sensibles de la matière.

L'ambiance permet l'expression plurisensorielle des phénomènes. Car si les ambiances peuvent se décliner selon des techniques spécialisées selon les sens, leur vécu repose sur la multisensorialité qui fonde la perception, ses correspondances et ses dialogues intermodaux : le visuel comme organisateur de l'espace, du repérage basique des lieux jusqu'aux variations de toutes les nuances lumineuses ou plastiques, artistiques ou triviales ; le sonore comme exacerbation des émotions et véhicule de la parole, marque humaine par excellence ; l'olfactif comme fondation de la mémoire et de l'intimité ; le tactile et le kinésique comme modalités d'appropriation et de construction personnelle du lieu. Ensemble, les sens introduisent l'être présent en tant que conscience active. Grâce à la perception multisensorielle, l'ambiance agit à la façon d'un puzzle, ressenti comme une totalité même par un accès limité à quelques-unes de ses pièces.

La notion d'ambiance recouvre des expériences très diverses dans de multiples registres, pays et cultures. Le fait même qu'elle puisse rassembler des qualités et qualifications variées la rend potentiellement soluble dans la généralité. Pour préserver l'intégrité de la notion d'ambiance, deux écueils sont à éviter :

La tautologie, qui consiste à rendre équivalents l'ambiance et un autre terme (espace, environnement, paysage, milieu, appréciation subjective...). L'ambiance doit conserver un statut de propriété de l'être, intégrant plusieurs composantes : état matériel et spatial, séquence temporelle, ressentis... Si l'ambiance est partout et d'une façon équivalente, elle perd son charisme fédérateur et ne peut plus recouvrir la qualité spécifique des

⁴ Distinction librement adaptée de Philippe Descola, *Par-delà nature et culture*, Paris : Gallimard, 2005

phénomènes qu'elle décrit. De plus, en tant que séquence temporelle, elle élimine d'emblée de sa définition, les états stables ou permanents, dont elle n'est pas absente, mais auxquels elle apporte ses critères propres, comme la sensorialité et la corporéité. En d'autres termes, un espace peut agencer dans une quasi permanence un ensemble de facteurs, offrant ainsi toutes les potentialités d'une ambiance ; mais c'est avec la présence d'acteurs-témoins que celle-ci devient effective et s'inscrit dans une durée, c'est à dire une histoire.

Il s'agit là d'une définition arbitraire. Certains auteurs - et collègues – envisagent l'ambiance sans la nécessité d'une conscience présente ; ses conditions techniques et spatiales lui assurent déjà un degré de réalité. Pour éviter la tautologie avec toute situation spatiale, je préfère réserver le terme ambiance à des séquences impliquant le vécu ou sa mémoire, tout en reconnaissant que ses éléments contextuels constituent la base nécessaire à l'éclosion-réception d'une ambiance.

Le superflu est la seconde fausse piste, qui assimile l'ambiance au confort des nantis, à un luxe supplémentaire réservé aux riches ; lorsque les problèmes économiques et les besoins premiers seraient satisfaits, l'ambiance pourrait alors devenir une préoccupation. Elle est souvent a priori présentée et comprise ainsi. Il est vrai que l'ambiance place la qualité comme projet mais dans un objectif qui couvre l'éventail des catégories socio-économiques, changeant la signification de la valeur "qualité" appliquée aux espaces ; celle-ci ne désigne plus le surplus du fonctionnel ou le décoratif réservé aux pouvoirs d'achat élevés, mais la maîtrise du confort et du relationnel sensible. Si le contexte de vie n'est pas limité à un simple contenant mais est considéré comme l'interaction avec le monde impliquant les relations sociales, alors les ambiances des favellas sont autant notre terrain que celles des édifices prestigieux. Les recherches menées par notre communauté de chercheurs illustrent bien la volonté d'approcher des réalités sociales extrêmement diversifiées, non seulement par esprit d'ouverture mais parce que ce champ scientifique se déploie sans ostracisme social. De nombreux travaux, par exemple sur des résidences exposées aux nuisances sonores, sur les mobilités inter-quartiers ou encore sur les hôpitaux et établissements de santé, montrent bien l'apport valorisant d'une approche par les ambiances aussi bien au plan de la conception qu'au plan du fonctionnement quotidien.

Un outil d'analyse et de conception

Comment le terme *ambiance*, cantonné aux atmosphères vaporeuses, automnales ou festives, s'est-il imposé en quelques années comme un instrument d'analyse et de conception particulièrement pertinent sur le champ spatial ? Comment est-il devenu un enjeu de la réflexion théorique et des pratiques opérationnelles ?

Sans afficher d'emblée la prétention d'un concept, l'*ambiance* est apparue modestement mais résolument comme un instrument efficace de savoir et d'application ; moins comme notion référente dans un premier temps que comme repérage d'un domaine, *le champ des ambiances*, éventail pluriel de leurs couleurs, de leurs matérialités et de leurs vécus. Les savoirs de l'expérimentation puis des disciplines de l'espace ont progressivement conforté sa position confluente.

Dans les approches urbaines contemporaines, l'*ambiance* est souvent convoquée pour désigner ce que les autres approches, plus classiques, ne cernent pas ; on regroupe dans cette interface, ressentie comme importante mais difficile à expliciter, ce qui se trouve à la croisée du sensoriel, du spatial, du social et du symbolique. Tout un ensemble d'indices, malaisés à relier au fil des enquêtes traditionnelles, ont eu de plus en plus de mal à être écartés des logiques à l'œuvre et des systèmes d'explication. Comment penser des phénomènes impliquant visiblement l'*ambiance* et faisant irruption dans l'actualité, parfois sous une forme violente et exacerbée, tels que la révolte des quartiers pauvres, la qualité de vie de certaines zones urbaines ou l'exaspération des habitants à cause de leur environnement sonore ? Loin d'être la dernière touche décorative d'un urbanisme sévèrement structurant, l'*ambiance* surgit comme revendication lorsqu'elle n'a pas été comprise en tant qu'exigence sociale et prise en compte dans la gestion urbaine.

Au cours des trente dernières années, l'*ambiance* et les facteurs ambiants ont donc fait une entrée majeure dans l'approche qualitative des phénomènes urbains, et cela, dans de nombreux pays.⁵ Méthodologiquement, l'*ambiance* ne se situe pas sur le même plan qu'une série de mesures physiques ou même qu'un corpus d'entretiens ; elle serait

⁵ Le colloque *Faire une ambiance*, initié par Jean-François Augoyard et tenu à Grenoble en septembre 2008, a été le véritable lancement d'une internationalisation de la thématique. Le réseau <ambiances.net> piloté par l'UMR 1563 sous la responsabilité de Jean-Paul Thibaud joue le rôle d'organe fédérateur de la communauté internationale des recherches sur les ambiances. Il a tenu son deuxième congrès *Ambiances en actes* au Centre Canadien d'Architecture de Montréal en septembre 2012.

plutôt une manière complémentaire de présenter ce que les chiffres comptent et que les paroles expriment, comme la traduction poétique d'une tranche de réalité. Ce recours à un langage décalé du discours purement dénotatif ou technocratique, ne signifie pas perte de repères et fuite dans l'invention pure ; il souligne la part active de l'imaginaire dans la construction perceptive et dans les modalités d'échanges avec le lieu.

Si l'ambiance est une qualification imaginante, elle repose aussi sur des éléments matériels qui constituent ce que l'on pourrait appeler, à la suite de Jean-François Augoyard, un *instrumentarium* des ambiances. Dans l'introduction au *Répertoire des effets sonores*, il écrit : « C'est au niveau de l'opérativité elle-même – les modes d'action, les façons de jouer ou de faire entendre, les types d'effets – c'est-à-dire l'instrumentation au sens exact du terme, que la métaphore peut inspirer l'analyse. De quels instruments disposent techniciens et savants, gestionnaires et usagers, concepteurs d'espaces construits et habitants ? Quel est l'*instrumentarium* des environnements urbanisés ? »⁶

Ainsi, l'approche par les ambiances contribue à l'élaboration de méthodes, d'outils, de descripteurs, d'indicateurs, de variables... Par la multiplication des études et recherches explorant instruments et modalités ambiantales, la thématique des ambiances est devenue une dimension de l'approche urbaine contemporaine ; elle permet souvent de poser les véritables enjeux d'opérations de création ou de transformation des espaces architecturaux et urbains. Bien après l'inauguration des bâtiments, leur occupation, leur appropriation et leur maintenance placent les dispositifs d'ambiances parmi les principaux outils de dialogue entre les différents acteurs sociaux, responsables et usagers.

L'introduction de la notion d'ambiance ne procède en aucune manière d'une prétention doctrinaire ou d'une volonté hégémonique sur le savoir urbain. Mais force est de constater que le domaine ambiantal articule des questions issues de plusieurs points de vue sur l'urbain. Celui des citoyens, en premier lieu, qui dans leurs récits, leurs comportements et les appréciations qu'ils portent sur leur cadre de vie, désignent explicitement cette interface sensorielle qui rassemble des éléments matériels et

⁶ Augoyard, Jean-François ; Torgue, Henry. *À l'écoute de l'Environnement, Répertoire des effets sonores*. Marseille : Éditions Parenthèses. 1995. p. 6

subjectifs, ressentis comme liés par le vécu. Celui des élus et personnels politiques, qui, première cible des revendications des habitants, saisissent l'intérêt de réponses se situant au même plan que l'expression des problèmes ; par ailleurs, une communication en termes d'ambiances est beaucoup mieux comprise des populations qu'un argumentaire plus urbanistique. Celui des professionnels de la ville, toujours avides d'opérateurs et d'outils mixtes, c'est à dire combinant les approches pour se rapprocher de la complexité du réel. Celui des artistes, mais eux sont familiers depuis longtemps des ambiances, même s'ils les désignent autrement. Et enfin, celui des chercheurs, qui souhaitent sortir des impasses de l'étanchéité disciplinaire, pour forger, à travers l'expérimentation critique des phénomènes, non un concept idéologique de plus, mais un référent analytique et projectuel offrant à la fois une démarche théorique et des outils opératoires.

La montée en puissance de la notion s'est effectuée plus ou moins simultanément sur ces milieux convergents. À chacun ensuite, et notamment aux chercheurs, de respecter les règles de constitution de leur savoir, sans vouloir répondre trop précipitamment aux demandes des autres partenaires, que celles-ci portent sur les matérialités, les spatialités ou les comportements.

Les applications, on dirait les retombées dans d'autres disciplines, ne dépendent pas ici d'un aboutissement théorique préalable. Pour les disciplines de l'espace, la dimension pratique et l'utilité sont parties intégrantes des processus de connaissance qui mixent savoir et savoir-faire. La conception et l'expérimentation s'entrecroisent donc et sont à faire progresser conjointement.

Conclusion

En résumé, l'ambiance - et les ambiances - se définissent comme une suite de mises en tension : entre matérialité et intériorité, entre propriété de l'être et modalités sensorielles, entre tonalité affective et affordances pour l'action. L'ambiance s'inscrit dans un florilège de catégories conceptuelles (situation, forme, représentation, configuration, *Stimmung*...) dont le critère est de ne pas se dissocier de l'activité sensori-motrice. Sans se focaliser sur le processus de conceptualisation mais tout en laissant germiner la part théorique, la recherche sur les ambiances doit explorer aussi bien

l'instrumentarium des facteurs d'ambiance qui en constitue le matériau premier, que le champ ambiantal, c'est-à-dire le contexte des expressions et manifestations, qui va de la scénographie à l'aménagement urbain.

Le processus ambiantal est esthétique en ce qu'il agit sur le domaine des formes et de leur interaction aux sens, de la création artistique à l'appropriation ordinaire du cadre de vie. Il couvre l'ensemble du corps social, étant produit et vécu par tous les groupes humains, offrant des passerelles de sensibilité partagée. Parce qu'il se pose comme un "être-avec", le processus ambiantal est une mise en scène du *nous*, qui traduit un état politique.

Les ambiances sont des mises en forme de l'imaginaire, et notamment de l'imaginaire urbain. Les mythes dominants viennent s'y actualiser, dans les modulations offertes par la multiplicité des échelles spatiales et temporelles. En fédérant toutes les techniques méthodologiques, en croisant les approches réflexives et les approches opérationnelles, en créant les métiers de la médiation, le champ ambiantal s'ouvre comme un lieu privilégié d'applications et d'expérimentations. Parce qu'il nécessite la rencontre du rêve et du réel, de l'art et de la gestion, de l'intuition et de la raison, de l'architecture et de la ville, il se pose aujourd'hui comme un enjeu majeur de l'urbanité.